

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL CHS-CT DU 31 JANVIER 2020

Suite au droit d'alerte déposé le 8 novembre 2019 par toutes les organisations syndicales de la DDFIP du 06 concernant la situation de l'accueil à Cadeï, nous avions enfin obtenu que se tienne une « enquête immédiate » sur ce sujet.

La direction n'ayant pas la même notion d'urgence et d'immédiateté que les syndicats et surtout que les textes réglementaires qui s'imposent à elle, la commission ne s'est donc tenue que le 18 décembre dernier (plus d'un mois après le droit d'alerte) après que d'autres incidents soient survenus et que nous ayons dû montrer les dents à trois reprises.

Cette commission d'enquête avait notamment entériné la tenue d'un groupe de travail (GT), prélude à un comité hygiène et sécurité et conditions de vie au travail (CHS-CT) prévu courant mars.

Ce GT s'est donc tenu le vendredi 31 janvier 2020 et a abordé les propositions de la direction concernant les moyens humains, l'organisationnel et le bâtimentaire.

Les moyens humains

Bien entendu, il n'est nullement question de créer des emplois supplémentaires pour exercer cette mission (vous y croyiez encore ?).

Le second vigile, dont le contrat courrait jusqu'au 31 janvier, est reconduit.

Il était question de **mettre en place un ou deux « voltigeurs »** qui iraient au contact du public dans la file devant le bâtiment pour les orienter et ainsi éviter que des contribuables n'attendent pour rien. **Pour l'instant c'est le chef du service de l'accueil et/ou un volontaire du service civique qui s'en chargent, accompagnés d'un des deux vigiles, tant qu'il y a des tickets à distribuer. Par contre dès 11h, voire 9h30 certains jours, il n'y a plus de tickets, donc plus de voltigeur (ce qui évite qu'il se fasse lyncher...).**

Ce système des « tickets », dénoncé par Solidaires Finances publiques depuis qu'il est connu est le suivant :

En fonction du nombre d'agent présents dans l'équipe d'accueil, une évaluation « au doigt mouillé » est faite du nombre de contribuables que l'on va estimer pouvoir recevoir dans le créneau d'ouverture de la journée.

Admettons qu'on décide d'un quota de 300 personnes, ce sont 300 tickets de tombola qui vont être distribués aux personnes faisant la queue (parfois depuis 7h du matin alors que le bâtiment ouvre à 9h30).

Si 500 personnes se sont présentées, on dira gentiment aux 200 qui n'auront pas pu avoir de ticket de rentrer chez elles et de revenir à un autre moment... Le panneau lumineux installé au-dessus du bâtiment sert notamment à donner cette info.

Outre les tensions que ce système a pu et pourra encore provoquer, on comprend aussi rapidement que toutes les statistiques de réception sont biaisées. Si vous décidez de limiter le nombre de personnes reçues alors que vous auriez pu/dû en recevoir le double, les chiffres communiqués sont donc tout simplement faux.

Et comme la Direction Générale communique sur la baisse de ces chiffres pour promouvoir les opérations sur internet (télédéclarations etc.) et supprimer des emplois...

Vous saisissez l'entourloupe.

Bien entendu, le bien-être des collègues de l'accueil est primordial, surtout qu'exercer ce métier sur le site de Cadeï n'est pas de tout repos.

Mais le service public en prend quand même un sacré coup.

Et comme en préambule la question de la création d'emplois est balayée d'un revers de main, la situation n'est pas prête de s'améliorer.

L'organisationnel

De nouveaux horaires (l'autorisation a été demandé à la DG) seront proposés lors d'un groupe de travail fixé au 27 février.

On se dirige vers une fermeture de Cadeï les lundis après-midi (en plus des mercredis, jeudis et vendredis après midi), et une réservation des mardis uniquement à l'accueil personnalisé sur rendez-vous.

On n'arrive déjà pas à recevoir tout le public qui se présente à nos guichets... donc on ferme plus. Encore une solution discutable.

Par contre, comme pour le système des tickets, cela contribuera à faire baisser le chiffre des réceptions physiques, en dépit de la réalité.

En ce qui concerne l'accueil des professionnels ce jour-là, les modalités doivent encore être discutées.

Enfin, le protocole qui régit les relations entre l'accueil primaire et les SIP (renforts etc.) est en cours d'affinement. Sa dernière version ne sera diffusée qu'après la mise en place des nouveaux horaires et après que ceux-ci aient été suffisamment éprouvés.

Le bâtimentaire

Cinq points avaient été évoqués :

- La création d'un sas à l'entrée des professionnels : le devis est signé et les travaux devraient se terminer fin mars.
- La mise en place d'un tourniquet à la sortie public pour éviter que certains petits malins essayent d'entrer dans le bâtiment par la sortie histoire de ne pas faire la queue ou encore de pénétrer dans le bâtiment après l'heure de fermeture (ce qui mobilisait un vigile) : la direction attend des devis.
- Un auvent au-dessus de la zone d'attente du public pour les garder au sec ou au frais selon la saison : les devis n'ont pas encore été demandés (compte tenu des travaux déjà en cours sur la façade).
- L'augmentation des places assises dans le hall d'accueil : des chaises ont été ajoutées.

➤ Des toilettes ouvertes au public : c'est fait, au rez-de-chaussée, en face des ascenseurs. Les conditions d'accueil des contribuables ayant parfois attendu 2 ou 3 heures dehors, plus encore un bon moment à l'intérieur avant d'être reçu, étaient devenues complètement indignes. Cela évitera donc à l'avenir d'assister à des scènes à peine croyables ou des gens (hommes et femmes, si si...) se sont « soulagés » derrière la porte de sortie du bâtiment. La direction nous indique tout de même que cela se fait au détriment de la sécurité puisque ces toilettes avaient été rendues inaccessibles au public à cause des mesures Vigipirate. Solidaires Finances Publiques indique qu'il y a bien plus inquiétant en matière de sécurité sur le site de Cadeï...

Le service de gestion de l'immeuble s'est toutefois engagé à passer 2 fois par jour dans ces toilettes afin de vérifier que tout y est normal.

Conclusion:

Mis à part pour le bâtimentaire où de réels efforts semblent vouloir être faits, les autres solutions s'apparentent à du mercurochrome sur une jambe de bois, en attendant la suppression définitive des accueils classiques pour ne privilégier que ceux sur rendez-vous (volonté affichée de la DG).

Mais depuis le début, personne n'est dupe à ce sujet...

Quelques questions diverses ont également été soulevées :

- > Travaux sur la façade « sud » de Cadeï : l'hydrodémolition se fera jusque fin février.
- Le risque « coronavirus » est pris en compte : du gel hydroalcoolique et des lingettes seront mises à la disposition des équipes d'accueil.
- > Travaux des clim-chauffages du CFP de Cagnes-sur-mer : ils sont prévus courant 2020.
- > Travaux des clim-chauffages du CFP de Menton : également prévus courant 2020.
- Agression du Vigile au CFP Thiers: aucune fiche de signalement n'a été faite, étant donné qu'il s'agit d'un personnel extérieur à la DGFIP (salarié d'une société prestataire) et que l'agression a eu lieu à l'extérieur du site. Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est aussi possible de rédiger une fiche de signalement en tant que témoin (si vous voyez un collègue ou un tiers se faire agresser et qu'il ne la rédige pas lui-même...).